

Image not found or type unknown



Un commerçant espagnol porte plainte contre moi

Par **pimousse37**, le **04/12/2012 à 14:01**

Bonjour, je viens de recevoir une convocation venant du tribunal de Grenade en Espagne accompagné d'une plainte d'un commerçant. En effet j'ai commandé en juillet des vêtements sur un site mais à la réception ce n'était pas ma commande et en plus c'était beaucoup trop grand. J'ai demandé le remboursement, le vendeur a refusé, j'ai ouvert un litige paypal mais évidemment cela n'a rien donné. J'ai donc demandé à ma banque de refuser le paiement paypal. Au bout de 3 mois le vendeur a accepté que je renvoie les articles. Je l'ai fait, j'ai ma preuve. Mais il porte plainte quand même. Qu'est-ce que je risque? merci